



Téléphone 48 44 88

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 JUIN 1991

Présents :

M. Piazzalunga, Maire

MM. Fornerone et Schorer, Conseillers administratifs

Mmes Babel, Banderet, Cattaneo, Léon, Mazzoli, Piffaretti,

MM. Boissonnas, Collaud, Corthésy, De Bay, De Félice, Decrey, Favre, Fischer, Gobet, Grandgirard, Henry, Maxwell, Paychère, Pouilly, Renggli, Rossier, Sommaruga, Zogg.

Excusé :

M. Maunoir

*

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant l'élection des Conseils municipaux.
2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge.
3. Election du Président du Conseil municipal.
4. Prestation de serment du doyen d'âge.
5. Election des membres du Bureau.
6. Nomination des membres aux diverses commissions.
7. Désignation des présidents et vice-présidents des commissions.

*

Conformément à la loi, Mme Arlette PIFFARETTI, doyenne d'âge, préside la première partie de cette séance et M. Cédric PAYCHERE, benjamin, officie comme secrétaire.

Mme la Présidente ouvre, à 18h.30, la séance en ces termes :

*Messieurs les Conseillers administratifs,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,*

Conformément à la loi et en ma qualité - bien involontaire - de doyenne d'âge de cette assemblée, j'ai le plaisir d'ouvrir la séance.

M. Cédric PAYCHERE, benjamin, officiera comme secrétaire jusqu'à la nomination des membres du bureau.

Est excusé : M. Henri-Louis MAUNOIR.

Je salue donc M. Clément PIAZZALUNGA, Maire en charge ainsi que nos deux Conseillers administratifs, MM. Roger SCHORER et Jean-Pierre FORNERONE. Ces trois personnalités ont été brillamment élues lors des élections d'avril dernier. Nous leur présentons nos félicitations les plus sincères.

Je salue les conseillères municipales et les conseillers municipaux qui ont vu leur mandat reconduit pour cette nouvelle législature et j'accueille chaleureusement au sein de ce Conseil, les nouvelles élues et les nouveaux élus qui représentent pour les quatre années à venir un petit peu plus de la moitié des participants.

Tous ensemble, la main dans la main, avec un Conseil administratif nouveau mais très intéressé par tout ce qui concerne l'administration d'une commune, nous irons de l'avant au plus près de notre conscience pour maintenir les rênes de la Ville de Thônex et pour satisfaire ses habitants.

Nous passons maintenant à l'ordre du jour.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant l'élection des Conseils municipaux

M. PAYCHERE, benjamin du Conseil municipal, officie comme secrétaire et donne lecture de l'arrêté suivant, du 10 avril 1991 :

LE CONSEIL D'ETAT

- Vu l'article 77 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 ;
- Vu les recours déposés contre la procédure des opérations électorales pour les communes de Céligny et de Genthod,

ARRETE

Les élections des conseils municipaux, du 24 mars 1991, sont validées, à l'exception des communes de Céligny et de Genthod.

2. Prestation de serment des Conseillers municipaux

M. Paychère donne lecture du serment :

Je jure ou je promets solennellement :

- *d'être fidèle à la République et canton de Genève,*
- *d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge,*
- *de garder le secret dans tous les cas où il me sera enjoint par le Conseil municipal.*

Après quoi :

Mmes Babel, Banderet, M. Boissonnas, Mme Cattaneo, MM. Collaud, Corthésy, De Bay, Decrey, De Félice, Favre, Fischer, Gobet, Grandgirard, Henry, Mme Léon, M. Maxwell, Mme Mazzoli, MM. Paychère, Pouilly, Renggli, Rossier, Sommaruga et Zogg,

la main droite levée, prononcent individuellement, à l'appel de leur nom, ces mots : "Je le jure ou je le promets".

Mme Piffaretti prend acte de leur serment ou de leur promesse.

3. Election du Président du Conseil municipal

Au nom du PDC, Mme Léon propose M. Denis HENRY pour cette fonction.

Au vote, M. Henry est élu à l'unanimité moins 1 abstention.

Mme Piffaretti lui cède sa place.

Le président du Conseil municipal prononce alors l'allocution suivante :

*Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers administratifs,
Mesdames et Messieurs,*

C'est avec un grand honneur et une émotion certaine que je prends la présidence de notre Conseil municipal. Je vous remercie vivement pour la confiance que vous me témoignez ce soir.

Etant d'abord Thônésien, homme d'ouverture et d'amitié, c'est dans cet esprit que je m'efforcerai, d'une manière objective et impartiale, de mener à bien nos débats tout au long de cette année.

J'aimerais au début de cette législature vous saluer tous, plus spécialement les nouveaux visages, qu'ils soit physiques ou politiques.

Je salue l'arrivée dans notre grande famille politique "thônésienne" de la fraction écologiste. Je suis certain que cette nouvelle équipe s'intégrera et saura mettre en commun ses idées ce qui permettra de résoudre d'une manière harmonieuses nos différences dans les nombreux dossiers qui nous attendent et qui deviennent de plus en plus complexes.

Je souhaite que cet esprit de consensus que nous avons toujours su trouver à Thônex puisse se perpétuer.

J'aimerais remercier et rendre hommage à mon prédécesseur, M. Jean-Pierre FORNERONE, pour la manière avec laquelle il a dirigé nos débats tout au long de cette année passée et qui, grâce à cette expérience, va pouvoir dans le cadre de ses nouvelles fonctions nous faire bénéficier encore longtemps de ses grands talents.

Je salue également et félicite vivement pour leur élection nos Conseillers administratifs et suis certain que ces nouveaux et jeunes dirigeants, jeunes par rapport à leurs fonctions bien sûr, nous apportent grâce aux expériences acquises tout au long des années passées au législatif, une manière certainement nouvelle dans la vision de gérer notre Commune et suis convaincu que le mariage entre un nouvel exécutif et un nouveau Conseil municipal sera un très bon crû.

Je ne voudrais pas terminer sans souhaiter la bienvenue parmi nous à M. Philippe GUEX, notre nouveau secrétaire général et n'ai qu'un souhait à son égard : qu'il reste parmi nous aussi longtemps que son prédécesseur, notre ami à tous, M. René MORET.

Dans la précédente législature, nous avons vécu des années d'études, des années d'experts, des années de réflexion, peut être un peu trop à mon goût. Aujourd'hui, nous entrons dans une ère quadriennale de réalisations, de grands travaux et mon souhait le plus cher ce soir est que nous soyons un Conseil municipal dynamique, large d'esprit, que nous ne nous arrêtons pas dans les détails, que nous ayons un esprit constructif à la grandeur de notre Commune et de ses habitants qui nous ont démocratiquement élus et que dans quatre ans nous soyons fiers d'avoir mené à bien un visage de Thônex prêt à affronter et à entrer dans l'an 2000.

4. Prestation de serment du doyen d'âge

Conformément au règlement, M. Henry procède aussitôt à la prestation de serment de Mme Piffaretti.

5. Election des membres du Bureau

	<u>Sont présentés</u>	<u>Est élu</u>
<u>1er vice-président</u>	: M. Luc POUILLY (par M. Banderet)	M. Luc POUILLY
<u>2e vice-président</u>	: M. Henri CORTESY (par M. Boissonnas)	M. Henri CORTESY
<u>secrétaire</u>	: Mme Nadia MAZZOLI (par M. Zogg)	Mme Nadia MAZZOLI
<u>vice-secrétaire</u>	: M. Claude ROSSIER (par M. Gobet)	M. Claude ROSSIER
<u>Secrétaire-rédacteur</u>	: le secrétaire général de la Mairie est désigné par acclamations	M. Philippe GUEX

6. Nomination des membres aux diverses commissions

Les fractions politiques ont déjà désigné les commissaires, leur nomination est ratifiée comme suit :

6.1. Finances et naturalisations (14 membres)

Mme Mazzoli, MM. Boissonnas, Collaud, De Bay, Decrey, De Félice, Fischer, Grandgirard, Henry, Maunoir, Pouilly, Renggli, Rossier, Zogg.

6.2. Commission des sports, des oeuvres pour la jeunesse et du service du feu (14 membres)

Mmes Babel, Banderet, Cattaneo, Mazzoli, Piffaretti, MM. Collaud, De Bay, Decrey, Favre, Grandgirard, Paychère, Pouilly, Renggli, Rossier.

6.3. Commission d'Etudes, urbanisme, travaux et bâtiments (14 membres)

Mmes Léon, MM. Boissonnas, Corthésy, De Bay, Decrey, De Félice, Favre, Fischer, Gobet, Henry, Maxwell, Paychère, Sommaruga, Zogg.

6.4. Commission pour la protection civile, les loisirs, le jumelage (11 membres)

Mmes Banderet, Cattaneo, Léon, Piffaretti, MM. Corthésy, Favre, Fischer, Grandgirard, Gobet, Henry, Sommaruga.

6.5. Commission des écoles et les affaires sociales (11 membres)

Mmes Babel, Banderet, Cattaneo, Léon, Piffaretti, MM. Collaud, Gobet, Maunoir, Maxwell, Sommaruga, Zogg.

6.6. Commission pour l'environnement, les parcs, les promenades, la circulation et les transports (11 membres)

Mmes Babel, Mazzoli, MM. Boissonnas, Corthésy, De Félice, Maunoir, Maxwell, Paychère, Pouilly, Renggli, Rossier.

6.7. Délégations spéciales :

6.7.1. Au sein de la commission des finances et naturalisations pour la commission de réclamation de la taxe professionnelle :
5 membres (1 par parti)

Sont désignés :

Par le Conseil municipal :

MM. Boissonnas, De Bay, De Félice, Renggli, Rossier.

Par le Conseil administratif : MM. Clot et Moret.

6.7.2. Au sein de la commission des sports, 4 délégués au Centre Sportif Sous-Moulin :

Sont désignés :

MM. Piazzalunga, Conseiller administratif, MM. Decrey, Favre, Pouilly.

6.7.3. 5 délégués au centre de loisirs :
(1 par parti)

Sont désignés :

Mmes Banderet et Léon, MM. Collaud, Gobet, Grandgirard.

6.7.4. 5 délégués à la commission des pétitions (1 par parti)

Sont désignés :

Mme Piffaretti, MM. Corthésy, Gobet, Sommaruga, Renggli.

6.7.5. 2 délégués au comité de rédaction du journal "Le Chênois"

Sont désignés :

MM. De Félice et Paychère.

7. Désignation des présidents et vice-présidents des commissions

7.1. Commission des finances et des naturalisations

	<u>Sont proposés</u>	<u>Sont élus</u>
<u>Président</u>	: M. Jean-Claude ZOGG (par Mme Mazzoli)	M. Jean-Claude ZOGG
<u>Vice-président</u>	: M. Philippe DECREY (par Mme Léon)	M. Philippe DECREY

7.2. Commission des sports, des oeuvres pour la jeunesse et du service du feu

	<u>Sont proposés</u>	<u>Sont élus</u>
<u>Président</u>	: M. Luc POUILLY (par M. De Félice)	M. Luc POUILLY
<u>Vice-président</u>	: M. Olivier FAVRE (par M. Boissonnas)	M. Olivier FAVRE

7.3. Commission pour les études, l'urbanisme, les travaux et les bâtiments

	<u>Sont proposés</u>	<u>Sont élus</u>
<u>Président</u>	: M. Jacques BOISSONNAS (par M. Corthésy)	M. Jacques BOISSONNAS
<u>Vice-président</u>	: M. Yves-Pierre DE BAY (par M. Zogg)	M. Yves-Pierre DE BAY

7.4. Commission pour la protection civile, les loisirs et le jumelage

	<u>Sont proposés</u>	<u>Sont élus</u>
<u>Président</u>	: M. José FISCHER (par M. Zogg)	M. José FISCHER
<u>Vice-président</u>	: M. Henri GOBET (par M. Rossier)	M. Henri GOBET

7.5. Commission pour les écoles et les affaires sociales

	<u>Sont proposés</u>	<u>Sont élus</u>
<u>Président</u>	: Mme Anne LEON (par M. Renggli)	Mme Anne LEON
<u>Vice-Président</u>	: Mme Chantal BANDERET (par M. Sommaruga)	Mme Chantal BANDERET

7.6. Commission pour l'environnement, les parcs, les promenades, la circulation et les transports

	<u>Sont proposés</u>	<u>Sont élus</u>
<u>Président</u>	: M. Henri CORTHEZY (par M. Boissonnas)	M. Henri CORTHEZY
<u>Vice-président</u>	: M. Sigurd MAXWELL (par M. Zogg)	M. Sigurd MAXWELL

*

A noter que toutes les propositions ci-dessus ont été acceptées à l'unanimité par le Conseil municipal.

Par ailleurs, les rapporteurs seront désignés lors d'une prochaine séance.

*

Avant de clore la séance, Monsieur le Président donne la parole à M. Clément PIAZZALUNGA, Maire :

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,*

Permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre élection au Conseil municipal. Votre engagement politique vous honore. Laissez-moi vous dire le plaisir que j'ai à me retrouver parmi vous. Il y a quelques années, j'ai eu la chance de siéger à cette table avec quelques-uns d'entre vous. Pendant douze années, j'y ai vécu des moments passionnants que vous connaîtrez sans aucun doute au cours de cette législature. De pouvoir travailler à nouveau avec vous durant ces quatre années me réjouit. Chaque renouvellement d'un Conseil municipal donne un dynamisme, une impulsion nouvelle qui élève le débat. A nous d'en tirer profit.

Après les deux campagnes électorales qui furent vives, oeuvrons ensemble et pensons à concrétiser nos projets. Je souhaite pour ma part, tout en respectant les idées de chacun, que nos discussions soient empreintes d'un objectif unique : l'intérêt de notre Commune car nous formons une équipe : Conseillers administratifs, Conseillers municipaux, Secrétaire général, personnel de Mairie et employés de la Commune, tous nous voulons oeuvrer au bien-être de nos habitants.

Etre à l'écoute des préoccupations et des problèmes de chacun, faire passer l'information sont des priorités. Elles permettront, je le souhaite, la réalisation de nos objectifs. N'hésitez pas à vous enquérir des dossiers en cours, pour vous-même et pour l'intérêt de vos administrés. De plus, ils vous donneront loisir de prendre vos décisions en toute connaissance.

La loi sur les communes fixe les compétences de chacun. Le Conseil administratif dirige la Commune et le Conseil municipal contrôle sa gestion. Ainsi, nous pourrions mener la Commune avec un esprit constructif.

Je tiens encore à féliciter notre président nouvellement élu. Son action est double : diriger nos débats et représenter la Commune. Nul doute qu'avec ses qualités et sa diplomatie, il mènera cette tâche avec brio et son humour ne sera pas un moindre atout.

Nous vous réjouissons, mes collègues et moi-même, d'oeuvrer avec vous tous. En tenant compte des sensibilités et de la personnalité de chacun, nous parviendrons à mener à bien la mission que les Thônésiens nous ont confiée.

Vive Thônex !

*

L'ordre du jour étant épuisé et la parole plus demandée, la séance est levée à 19h.15.

Le Président :

La Secrétaire :

Denis HENRY

Nadia MAZZOLI

Le secrétaire-rédacteur :

Philippe GUEX